



Tout manager amené à recruter, intégrer, gérer une personne en situation de handicap.

Objectif(s) pédagogiques :

- Comprendre les situations de handicap.
- Favoriser l'intégration durable d'un salarié en situation de handicap au sein d'une équipe.

Moyens :

Pédagogiques : un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes.

Outils spécifiques : jeux de rôle ; grilles d'analyse ; auto-diagnostic ; groupes de travail favorisant l'intelligence collective.

Techniques : formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

Encadrement : tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.



Lieu :

Marseille/Lyon et en entreprise sur commande.



Pré-requis

Aucun.



Durée

1 jour / 7h



DÉROULÉ DE LA FORMATION : 3 étapes

Les bases juridiques, notionnelles et contextuelles liées au handicap

- Connaître la loi du 11 février 2005, les notions clés et les obligations faites aux employeurs.
- Appréhender les représentations et a priori existants.

Les différentes situations de handicap

- Connaître les familles de handicap, différencier le handicap visible et non visible.
- Appréhender les conséquences associées à chaque type de handicap ainsi que les contraintes dans le travail (en lien avec le contexte professionnel).

Accueil et intégration d'une personne en situation de handicap

- Savoir mobiliser les acteurs en interne et en externe (qui, comment...).
- Faire un point sur le handicap au sein de l'équipe : s'ouvrir, écouter, dialoguer, être vigilant.
- Apporter des solutions concrètes visant l'égalité de traitement et la compensation du handicap : adaptation de poste, aides techniques, aides humaines, horaires de travail, tutorat.

Suivi / Evaluation :

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



Un consultant à votre écoute

Marseille **04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr**

Lyon **04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr**